



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026010
Acceptation de dons**

Séance du 28 Janvier 2026

Le 28 Janvier 2026, dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : M. DEVILLARD Claude, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Excusés : Mme CHAUVET Anne-Marie.

Pouvoirs : Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme DEGIRAL Laurence.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 21 Janvier 2026

Date d'affichage de la convocation : 21 Janvier 2026

Le Service des Gestion Comptable de Moulins a demandé à la mairie, afin de pouvoir encaisser plusieurs dons fait à la commune, de délibérer pour accepter ces derniers.

En effet, la commune a reçu plusieurs dons en 2025 :

- 50 € de la part de M. MAIRE Pierre
- 300 € de la part du Comité des Fêtes de Treteau
- 50 € de la part de Mme TISSIER Claire

Ces dons seront à inscrire au budget à l'article 756 Libéralités reçues.

Considérant que ces dons ne sont ni grevés d'aucune condition ni de charge, et qu'ils peuvent de ce fait être acceptés au moyen de la présente délibération, les conseillers municipaux décident d'accepter ces dons et d'inscrire ces recettes au budget de la commune comme mentionné ci-dessus.

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

